



FAMILLES DE FRANCE

Rentrée scolaire

Enquête

2013



Août 2013

Contact : Thierry VIDOR : 06.64.31.98.68

Familles de France – Fédération nationale
28 place Saint Georges – 75009 Paris

www.familles-de-france.org

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
□ Comment l'enquête est-elle conduite ?	5
□ Les résultats de l'enquête	9
□ Les chiffres de la rentrée	13
□ La qualité de l'accueil en magasin	19
□ Limitez vos frais lors de cette rentrée	23
□ Les sites Internet marchands de fournitures scolaires	27
Acheter ses fournitures par Internet	
L'étude menée sur 13 sites	
Les 5 règles d'or pour acheter par Internet	
Quels sont vos droits	
□ Les tendances pour la rentrée scolaire 2013/2014	39
Les tendances des fournitures	
Les nouveautés	
Les fournitures « écologiques »	
Le coût élevé des fournitures « fantaisie »	
Les cartables	
□ Les « packages » scolaires	49
□ L'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS)	53
□ Préoccupations de la rentrée pour les familles	59
□ Les effectifs de la rentrée	65
□ Annexes	69



COMMENT L'ENQUÊTE EST-ELLE CONDUITE ?

Pour la 29^{ème} année consécutive, Familles de France a réalisé son enquête sur le coût de la rentrée scolaire pour un enfant entrant en 6^{ème}.

Cependant, cette année, la liste a été modifiée pour l'actualiser. 2013 est donc une année de transition où la comparaison du coût de la rentrée scolaire ne pourra se faire que pour les articles qui figuraient sur la liste des années précédentes, à savoir 38 articles.

L'objectif de cette enquête est triple :

- 1- Suivre l'évolution du coût de la rentrée au fil des années dans l'ensemble des magasins et sur les sites Internet ;
- 2- Conseiller les familles pour l'achat des fournitures scolaires ;
- 3- Veiller au bon rapport qualité-prix des articles.

Pour les magasins, le mode de réalisation de l'enquête est inchangé depuis l'origine. Depuis la première quinzaine de juillet, des adhérents bénévoles « Familles de France », relèvent dans leur ville respective et dans chaque circuit de distribution, le prix des articles de rentrée, suivant une liste type préétablie (Annexe 1).

Cette liste type est composée de **45 références scolaires** réparties comme suit :

- 17 fournitures papetières ou de classement (cahiers, classeurs, ...)
- 25 fournitures non papetières (équipement de la trousse, cartable, calculatrice, ...)
- 3 articles de sport (un jogging, une paire de chaussures de sport, deux paires de chaussettes)

Nous demandons aux enquêteurs de respecter scrupuleusement la désignation de l'article et de relever le prix de la référence correspondant au bon rapport qualité prix, pour une durée d'utilisation d'au moins 1 an.

Chaque année, nous pondérons nos résultats selon deux critères, les catégories de magasins et la répartition de la population sur l'hexagone :

- Le prix moyen, de notre liste, obtenu pour chaque catégorie de magasin est ainsi ventilé :
 - Hypermarchés : 48%
 - Supermarchés et magasins populaires : 32%
 - Magasins spécialisés : 20%
- De même, le prix moyen obtenu en Ile de France et dans le reste de la France est également ventilé conformément à la répartition de la population sur le territoire français :
 - Ile-de-France : 18%
 - Reste de la France : 82%

Le coût de la rentrée ainsi déterminé prend en compte la variation des prix à la consommation mais également, dans la limite du cadre fixé par la liste des 45 articles, l'évolution de l'offre en rayon et la perception relative que chacun peut avoir du bon rapport qualité prix.

Cette année, nous avons reçu 275 enquêtes provenant de 44 départements et réparties comme suit :

- 69 magasins de détail
- 93 supermarchés et grands magasins¹
- 113 hypermarchés²

¹ Cette catégorie concerne les magasins dont la surface de vente est comprise entre 400 et 2 500 m² et les magasins populaires de centre ville tel que Monoprix

² Les hypermarchés ont une surface de vente supérieure à 2 500 m².



LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

■ COUT MOYEN PAR TYPE DE COMMERCE ET CATEGORIE DE PRODUITS EN 2013

➤ Magasins spécialisés

PAPETERIE	FOURNITURES	VETEMENTS	TOTAL
51,05 €	102,19 €	46,16 €	199,40 €

➤ Supermarchés

PAPETERIE	FOURNITURES	VETEMENTS	TOTAL
48,96 €	99,49 €	49,22 €	197,67€

➤ Hypermarchés

PAPETERIE	FOURNITURES	VETEMENTS	TOTAL
39,57 €	90,80 €	40,14 €	170,51 €

■ EVOLUTION PAR RAPPORT A 2012 DU COUT MOYEN DE L'EQUIPEMENT D'UN ENFANT ENTRANT EN GEME

La comparaison du coût de la rentrée entre 2012 et 2013 ne peut se faire que sur les articles présents sur les 2 listes de fournitures établies par Familles de France (l'ancienne version applicable jusqu'en 2012 et la nouvelle version mise en place en 2013) : cela concerne 38 articles (14 articles de fournitures papetières, 21 articles de fournitures non papetières et 3 vêtements).

COMMERCE \ PRODUITS	PAPETERIE	FOURNITURES	VETEMENTS	TOTAL
MAGASINS SPECIALISES	51,05 € Sur 14 articles identiques : 41,26 € en 2013 43,90 € en 2012 soit -6,01%	102,19 € Sur 21 articles identiques : 89,87 en 2013 97,86 € en 2012 Soit -8,1%	46,16 € Sur 3 articles identiques : 46,16 € en 2013 56,93 € en 2012 Soit -18,9 %	199,40 € Sur 38 articles identiques : 177,29 € en 2013 198.69 € en 2012 soit -10.77%
SUPERMARCHES	48,96 € Sur 14 articles identiques : 39,07 € en 2013 34,44 € en 2012 Soit +13,4 %	99,49 € Sur 21 articles identiques : 88,42 € en 2013 83.93 € en 2012 Soit + 5,3%	49,22 € Sur 3 articles identiques : 49,22 € en 2013 51,61 € en 2012 Soit -4,6%	197,67 € Sur 38 articles identiques : 176,71 € en 2013 169.98 € en 2012 soit +3,9%
HYPERMARCHES	39,57 € Sur 14 articles identiques : 31,39 € en 2013 27,64 € en 2012 Soit +11,8%	90,80 € Sur 21 articles identiques : 81,77 € en 2013 78.17 € en 2012 Soit -4,6%	40,14 € Sur 3 articles identiques : 40,14 € en 2013 38,24 € en 2012 Soit +4,9%	170,51 € Sur 38 articles identiques : 153,30 € en 2013 144,05 € en 2012 Soit +6,4%



LES CHIFFRES DE LA RENTRÉE

□ Rappel : le coût de la rentrée scolaire 2012 (ancienne liste de 46 articles)³ pour un enfant entrant en 6^{ème} s'élevait à 192,82 € - chiffres en noir dans le tableau ci-dessous.

Après la régularisation liée à l'actualisation de notre liste, pour les 38 articles communs aux listes de 2012 et de 2013, leur coût ressortait à 163,28 € - chiffres en rouge dans le tableau ci-dessous.

**PAR CATEGORIE DE PRODUIT, CE COUT ETAIT REPARTI
COMME SUIV :**

- 36,97 € en papeterie (**33,06 € pour 14 articles communs**)
- 100,64 € en fournitures non papetières (**83,96 € pour 21 articles communs**)
- 55,21 € en vêtements de sport (**46,25 € pour 3 articles communs**)

**LE COUT PAR CIRCUIT DE DISTRIBUTION
ETAIT LE SUIVANT :**

- 234,70 € en magasin spécialisé (**198,69 € pour les 38 articles communs**)
- 198,72 € en supermarché (**169,98 € pour les 38 articles communs**)
- 171,31€ en hypermarché (**144,05 € pour les 38 articles communs**)

➔ coût moyen sur la liste de 46 articles : 192,82 €

➔ coût moyen sur les 38 articles communs : 163,28 €

□ Le coût de la rentrée scolaire 2013 (nouvelle liste de 45 articles) s'élève à 185,08 € - chiffres en noir dans le tableau ci-dessous.

Pour les 38 articles communs entre les listes de 2012 et de 2013, leur coût est de 165,55 € soit une hausse de 1,4 % par rapport à 2012 – chiffres en rouge dans le tableau ci-dessous.

PAR CATEGORIE DE PRODUITS

- 44,87 € en papeterie (**35,8 € pour 14 articles communs**)
- 96,13 € en fournitures non papetières (**85,50 € pour 21 articles communs**)
- 44,25 € en vêtements de sport (**44,25 € pour 3 articles communs**)

PAR CIRCUIT DE DISTRIBUTION

- 199,40€ en magasin spécialisé (**177,29 € pour les 38 articles communs**)
- 197,67 € en supermarché (**176,71 € pour les 38 articles communs**)
- 170,51 € en hypermarché (**153,30 € pour les 38 articles communs**)

➔ coût moyen sur la liste de 45 articles : 185.08 €

➔ coût moyen sur les 38 articles communs : 165,55 €

³ Cf. page 7 : Modification de la liste des fournitures depuis 2013.

1. ANALYSE PAR CATÉGORIE DE FOURNITURES

- **Le coût du poste « fournitures papetières et de classement » s'élève à 44,87 €.** Pour les 14 articles de ce poste qui sont communs aux listes de 2012 et de 2013, le total est de 35,80 € (contre 33,06 € en 2012), soit une hausse de 8,2% par rapport à 2012.

Ce coût est de 39,57 € en hypermarchés (31,39 € pour les 14 articles communs), **48,96 € en supermarchés** (39,07 € pour les 14 articles communs) et **51,05 € en magasins spécialisés** (41,26 € pour les 14 articles communs).

Cette augmentation peut s'expliquer par la hausse, sur une année, du prix de certaines matières premières utilisées dans la fabrication du papier (telles que le bois ou la pâte à papier, etc.).

- **Le poste « fournitures non papetières » s'établit à 96,13 € en 2013.** Pour les 21 articles communs aux listes de 2012 et de 2013, le total est de 85,50 € (contre 83,96 € en 2012) soit une augmentation de 1,8% par rapport à 2012.

Ces fournitures non papetières s'élèvent à **90,80 € en hypermarché** (le coût moyen pour les 21 articles communs est de 81,77 €), **99,49 € en supermarché** (88,42 € pour les 21 articles communs) et à **102,19 € en magasin spécialisé** (89,87 € pour les 21 articles communs).

Cette hausse peut être mise en parallèle avec celle du coût de la vie sur l'année, selon l'INSEE.

- **Le poste « articles de sport » s'élève à 44,25 €.** Concernant les 3 articles communs entre les listes de 2012 et de 2013 composant ce poste, leur coût est passé de 46,25 € en 2012 à 44,25 € en 2013, soit une baisse de 4,32 %.

– Le prix moyen du jogging passe de 23,43 € en 2012 à 20,92 € en 2013 soit une baisse de 10 %.

– Les chaussures de sport sont à 19,07 € en 2013 contre 18,92 € en 2012, soit une légère augmentation de 0,8 % par rapport à 2012.

Le prix de l'ensemble de ces articles s'établit à **40,14 € en hypermarché**, **49,22 € en supermarché** et **46,16 € en magasin spécialisé**.

Cette baisse s'explique notamment par l'application de réductions liées aux soldes d'été.

2. ANALYSE PAR CIRCUIT DE DISTRIBUTION

Entre 2012 et 2013, l'évolution du coût moyen de l'équipement d'un enfant entrant en 6^{ème} est différente selon le circuit de distribution : une baisse est constatée en magasin spécialisé alors qu'en hypermarché et supermarché la hausse est respectivement de 6,4% et 3,9%.

- **En magasins spécialisés**

En magasins spécialisés, le coût moyen de l'équipement pour un enfant entrant en 6^{ème} est de 199,40 €.

En 2012, les 38 articles communs coûtaient 198,69 € et en 2013, 177,29 € ; soit une baisse de 10,77% entre ces deux années.

Le poste des fournitures non papetières connaît également une baisse à hauteur de 8,1%.

En effet, le prix des 21 articles communs de ce poste s'élevait à 97,86 € en 2012 et 89,87 € cette année.

Les prix des articles de sport de notre liste ont diminué de 18,9 % en magasins spécialisés pour se fixer à 46,16 €. Cette diminution importante s'explique par les remises liées aux soldes d'été.

Le prix des fournitures papetières diminue également de 6,01 % pour un coût moyen de 41,26 € en 2013 contre 43,9 € en 2012

□ Dans les hypermarchés

Dans les hypermarchés, le coût moyen de l'équipement pour un enfant entrant en 6^{ème} est de 170,51 € en 2013.

En ce qui concerne les 38 articles communs, en 2012 leur coût était de 144,05 € et en 2013 de 153,30 € ; soit une augmentation de 6,4%.

Le prix moyen du poste « fournitures non papetières » en hypermarché a augmenté (4,6%) entre 2012 (78,17 €) et 2013 (81,77 €).

Les fournitures papetières ont également vu leur prix augmenter : + 11,8% sur les 14 articles communs de ce poste entre 2012 (27,64 €) et 2013 (31,39 €).

Le poste « vêtements » en hypermarché a lui aussi augmenté. Lorsque l'on compare le coût des 3 articles communs composant ce poste, nous constatons une hausse de 4,9% entre 2012 et 2013.

□ Dans les supermarchés

Dans les supermarchés, le coût moyen de l'équipement pour un enfant entrant en 6^{ème} est de 197,67 €.

En ce qui concerne les 38 articles communs, l'augmentation est de 3,9% entre 2012 (169,98 €) et 2013 (176,71 €).

Le poste des « fournitures papetières » en supermarché a augmenté à hauteur de 13,4 %. **Le coût de ce poste s'élève ainsi à 39,07 € contre 34,44 € en 2012** (comparaison effectuée entre les 14 articles communs).

Le poste des fournitures non papetières a augmenté de 5,3% en supermarchés : en 2012 les 21 articles communs de ce poste coûtaient 83,93 € et cette année ils coûtent 88,42 €.

Le prix du poste composé de vêtements est le seul dont le coût a diminué en supermarchés (baisse de 4,6%).



LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL EN MAGASIN

Familles de France a mené, pour la 6^{ème} année consécutive, une enquête sur la qualité de l'accueil en magasin. Celle-ci repose sur 3 types de magasins, à savoir :

- *Les supermarchés : cela vise les magasins de 400 à 2500 m² et de moins de 15 caisses.*
- *Les hypermarchés : magasins de plus de 2500 m² et de plus de 15 caisses.*
- *Les magasins spécialisés : papeteries, librairies, maroquinerie et magasins de sport.*

Ce résultat porte sur 162 magasins répartis sur la France entière.

Comment les familles sont-elles accueillies en magasin ?

□ Y a-t-il du personnel disponible en rayon pour aider les consommateurs ?

55 % des consommateurs ont estimé que le personnel était disponible pour les conseiller contre 59 % en 2012.

□ L'affichage du prix pour chaque catégorie d'article est-il correctement affiché ?

30 % des consommateurs ont constaté un affichage correct des prix, ce qui est stable par rapport à 2012. C'est notamment en hypermarché que l'on constate que le prix n'est pas toujours affiché (32% d'enquêteurs estiment que le prix n'est pas affiché correctement). Les magasins doivent impérativement afficher correctement les prix et respecter leur obligation d'information légale.

□ L'affichage des prix, lorsque celui-ci est correctement affiché, est-il suffisamment lisible ?

87 % des familles interrogées trouvent l'affichage des prix lisible contre 85 % en 2012. Ces résultats sont satisfaisants et une bonne lisibilité des prix permet aux consommateurs de comparer efficacement les prix.

□ Le repérage en rayon est-il facilité par une signalétique particulière ?

56 % des consommateurs ont estimé que les fournitures scolaires étaient bien signalées en rayon contre 58 % en 2012.

□ La signalétique permet-elle aux familles d'avoir meilleur accès à l'article recherché ?

Les familles ont estimé « oui » à 41 % contre 42 % en 2012.

Comme chaque année, nous constatons qu'il y a peu de personnel disponible pour conseiller les familles sur les achats de fournitures scolaires ce qui est regrettable. Concernant l'affichage des prix, nous constatons qu'il y a trop d'erreurs ce qui n'est pas conforme à l'obligation d'information du professionnel sur les prix qu'il pratique : de véritables efforts doivent impérativement être effectués pour ne pas que les familles soient pénalisées lors de leur passage en caisse.



CONSEILS POUR LIMITER VOS FRAIS LORS DE LA RENTREE SCOLAIRE

Comme chaque année, Familles de France vous délivre des conseils afin de limiter vos frais lors de la préparation de la rentrée scolaire.

1. Triez et recyclez les fournitures de l'année dernière

Vérifiez l'état du cartable, de la trousse, des classeurs... car ceux-ci se réutilisent aisément d'une année sur l'autre. Pour ce qui est des fournitures que vous auriez pu acheter par lot l'année dernière et dans l'hypothèse où il vous en resterait, ressortez-les, cela vous évitera d'en racheter.

2. Comparez les prix

Comparez les prix et cherchez les promotions les plus intéressantes car cela permet de réduire les coûts de la rentrée et de trouver les produits que vous désirez au prix le plus bas.

3. N'achetez que le strict nécessaire

Nul besoin d'acheter un lot de 10 scotchs ou une quantité invraisemblable de stylos. Limitez vous à n'acheter que ce dont vous avez réellement besoin. N'abusez pas trop des fournitures « gadgets » car celles-ci coûtent cher et n'ont pas plus d'utilité que des fournitures basiques.

4. Les achats par lots

Pour qu'un achat par lot soit intéressant, calculez toujours le prix de revient de l'article à l'unité (pour les rouleaux de scotch la longueur fournie) pour vérifier l'économie que vous pouvez réaliser. Rappelons tout de même que certains articles ne nécessitent pas d'être achetés par lot comme le scotch, les gommes par exemple afin d'éviter le gaspillage.

5. Ne vous ruez pas sur les articles « premier prix » sous prétexte qu'ils ne sont pas chers !

Les premiers prix ne sont pas toujours de bonne qualité ainsi que les articles griffés où la qualité est relayée au second plan pour un effet de mode. Par conséquent, il est nécessaire de prendre des articles ayant un bon rapport qualité prix : résistant à l'usage et dont le prix est raisonnable.



L'ACHAT DES FOURNITURES SCOLAIRES SUR INTERNET

L'ACHAT DE FOURNITURES SCOLAIRES PAR INTERNET

Faire ses achats de fournitures scolaires par Internet présente l'avantage d'éviter la cohue en magasin et de gagner du temps.

Depuis 2008, Familles de France étudie des sites Internet spécialisés dans la vente de fourniture scolaire. En 2013, nous avons étudié 13 sites en la matière.

Alors faut-il se tourner vers Internet pour effectuer ses achats pour la rentrée scolaire ? Est-ce moins cher qu'en magasin ?

LES SITES INTERNET ETUDIES

- Bureau-avenue.com : www.bureau-avenue.com
- Cdiscount : www.cdiscount.com
- Cultura : www.cultura.com
- E-consommables.fr : www.e-consommables.fr
- Fourniture Bureau : www.fourniture-bureau.com
- Gilbert Joseph : www.gilbertjoseph.com
- ma-rentrée-scolaire.fr : www.ma-rentree-scolaire.fr
- Office dépôt : www.vivelarentree.com
- Plein ciel : www.rentreepleinciel.fr
- Rentreediscount.com : www.rentreediscount.com
- Rue du commerce : www.rueducommerce.fr
- Top Office : www.top-office.com
- Fourniscool : www.fourniscool.com

NOTRE ETUDE SUR 13 SITES INTERNET MARCHANDS DE FOURNITURES SCOLAIRES

Les critères d'évaluation ont été les suivants :

- La facilité de navigation sur le site : accède-t-on rapidement à l'article désiré ?
- La précision de la description du produit et de ses caractéristiques
- La qualité visuelle du produit
- L'étendue du choix proposé par rapport au magasin

1. La navigation est bonne sur 7 sites sur 13. Les sites non spécialisés dans la vente de fournitures scolaires permettent difficilement d'effectuer des achats en toute rapidité car les onglets sur leurs sites semblent non appropriés à une recherche d'articles efficace.

2. La description des produits et de leurs caractéristiques sont bien détaillées sur 10 des 13 sites étudiés.

Il y a certains sites étudiés où ne figurent pas les caractéristiques essentielles des produits comme par exemple le grammage des cahiers : il y a uniquement le visuel du produit pour se faire une idée de l'article, ce qui est insuffisant.

3. La qualité du visuel du produit

Seul 1 site internet ne propose pas toujours la photo de l'article désiré ce qui constitue un inconvénient non négligeable.

4. L'étendue du choix proposé sur les sites internet par rapport à ce que l'on trouve en magasin

Lorsque l'on achète ses fournitures scolaires sur internet, il est important de trouver l'intégralité des articles que l'on recherche.

Sur les 13 sites étudiés, on recense uniquement 5 sites Internet qui proposent à la vente l'intégralité des 42 fournitures conformément à la liste de Familles de France. On note donc une étendue de choix par rapport à l'année dernière où aucun des sites étudiés ne proposait l'ensemble des articles de la liste.

Pour les autres sites, ceux-ci proposent néanmoins plus des $\frac{3}{4}$ des fournitures présentes sur la liste de Familles de France.

Sur 42 articles composant la liste de Familles de France, voici le nombre de références disponibles sur chacun des sites.

Sites Internet étudiés	Sur 17 références de papeterie	Sur 25 références de fournitures	Total de fournitures disponibles en 2013 (sur les 42 articles de notre liste)
Bureau avenue.com	14	25	39
Cdiscount	13	25	38
Cultura	17	25	42
e-consommables	9	19	28
Fourniture bureau	15	23	38
Gibert Joseph	17	24	41
Ma rentrée scolaire.fr	17	25	42
Office dépôt	17	25	42
Plein ciel	17	25	42
Rentrée discount.com	17	25	42
Rue du commerce	16	25	41
Top office	17	24	41
Fourniscool	15	23	38

	Navigation dans le site	Choix	Description / Caractéristiques du produit	Visuel du produit	Prix des articles
Bureau avenue.com	L'arborescence du site est lisible mais on regrette qu'il n'y ait pas de filtres permettant d'affiner les critères de recherche ★	Choix globalement varié ★★	Bonne description ★★	Bonne qualité ★★	Prix affichés TTC en caractères plus petit que le HT ↓
Cdiscount	Navigation laborieuse : l'utilisation de la case « recherche » est indispensable ↓	De nombreux articles manquent ↓	Certaines descriptions manquent ↓	Satisfaisant ★	Prix TTC
Cultura	Très bonne Arborescence du site ★★★	choix intéressant ★★★	Le descriptif des produits est complet ★★★	Bonne qualité des visuels proposés ★★	Prix TTC
e-consommables.fr	Recherche difficile des articles- la navigation peut s'avérer laborieuse	De nombreux articles manquent ↓	Description convenable ★	Il manque des visuels pour certains produits	Prix HT et TTC mais les prix TTC sont en caractère minuscule dont peu visible
Fourniture Bureau	L'arborescence n'est pas mauvaise mais le site est moins élaboré. La recherche est parfois très longue. ↓	Choix convenable	Les caractéristiques des articles apparaissent de manière générale ★	Bonne qualité ★★	Prix indiqué HT ainsi que TTC

	Navigation dans le site	Choix	Description / Caractéristiques du produit	Visuel du produit	Prix des articles
Gibert Joseph	Navigation très difficile. Le trie des articles par ordre de prix croissant ne fonctionne pas toujours ↓	Choix convenable	Les caractéristiques des produits sont parfois non indiquées (ex : le grammage des cahiers)	Bonne qualité ★★	Prix TTC
Ma-rentree-scolaire.fr	Bonne arborescence du site. Recherche facile ★★	Offre large sauf au niveau des agendas ★	Bonne description des articles ★★★	Bonne qualité ★★	Prix TTC
Office dépôt	Bonne navigation sur le site ★★	Choix globalement varié ★★	Toutes les caractéristiques des articles sont indiquées ★★★	Visuel satisfaisant ★★	Prix HT en rouge et prix TTC en noir
Plein ciel	Arborescence bien élaborée ★★★	Un Choix varié et complet ★★★	Toutes les caractéristiques des articles sont indiquées ★★★	Visuel satisfaisant ★★	Prix TTC

	Navigation dans le site	Choix	Description / Caractéristiques du produit	Visuel du produit	Prix des articles
rentrée discount.com	L'arborescence du site est parfaitement adaptée à la recherche des fournitures ★★★	Choix intéressant ★★	Les caractéristiques de chaque article sont indiquées ★★★	Bonne qualité ★★	Prix TTC
Rue du commerce	L'arborescence du site s'est améliorée mais peut mieux faire	Choix intéressant ★★	Les caractéristiques des produits sont indiquées ★★★	Bonne qualité ★★	Prix TTC
Top office	Bonne navigation ★★★	Des articles manquent	Descriptions globalement bonnes bien qu'il manque des informations sur certains articles ★	Bonne qualité ★★	Prix TTC
Fourniscool.com	Bonne arborescence, les onglets des fournitures sont très pratiques ★★★	Choix limités (agenda, classeur, feuille simple, etc.) ★	Les principales caractéristiques sont indiquées ★★	Bonne qualité ★★	Prix TTC

Très bon ★★★	Bon ★★	Acceptable ★	Insuffisant ↓
--------------	--------	--------------	---------------

LES 5 REGLES D'OR A APPLIQUER POUR ACHETER SUR INTERNET

1. **Comparez les prix** entre les différents sites marchands

En effet, pour un même article les prix peuvent varier sensiblement d'un site à l'autre alors n'hésitez pas à comparer les prix et faites jouer la concurrence.

2. **Choisissez bien le site marchand**

Il est impératif, pour éviter toute déconvenue, de bien choisir le professionnel auprès duquel vous allez passer commande. Pour ce faire, vérifiez que le site indique visiblement le nom de la société et de son gérant ainsi que les coordonnées complètes (dans la rubrique mentions légales).

3. Lisez bien les conditions générales de vente du marchand dans lesquelles figurent vos droits, vos garanties, les délais de livraison, les informations sur les prix, etc.

4. Vous bénéficiez d'un droit de rétractation c'est-à-dire que vous avez la possibilité de revenir sur votre décision d'achat dans les 7 jours suivant la livraison de votre commande.

5. **Vérifiez l'état de la marchandise à la livraison**

Signalez à la livraison les éventuels dégâts au transporteur et marquez-les sur le bordereau de livraison.

Si le produit est endommagé ou ne correspond pas à ce que vous avez commandé, adressez tout de suite une réclamation à votre transporteur et à votre vendeur.

ACHETEZ SUR INTERNET : QUELS SONT VOS DROITS ?

Lorsque vous achetez sur Internet, sachez que vous ne bénéficiez pas des mêmes droits que si vous achetiez directement en magasin. Quels sont vos droits lorsque vous achetez sur Internet ? Quelles sont les obligations du site marchand ?

Familles de France vous prodigue quelques conseils afin de préparer les achats de rentrée scolaire sereinement.

Dans le cadre d'un achat sur Internet, vous bénéficiez d'un droit de rétractation

Lorsque vous passez commande sur Internet, vous bénéficiez d'un droit de rétractation (article L121-20 du code de la consommation) c'est-à-dire que vous avez le droit à un délai pour retourner le produit reçu.

Ce délai de rétractation est de 7 jours francs à compter de la réception de la commande.

Vous pouvez exercer ce droit de manière discrétionnaire, c'est-à-dire sans avoir à justifier d'un motif, ni à payer de pénalités (sauf les frais de retour).

Très souvent, les professionnels exigent dans leur condition générale de vente que vous retourniez les produits dans leur emballage d'origine. Sachez que la clause qui stipule cela est abusive (TGI Bordeaux, 11 mars 2008, Cdiscount).

Lorsque vous vous rétractez, **le professionnel doit vous rembourser** la totalité des sommes versées par tout moyen de paiement au plus tard dans les trente jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé. Au-delà, la somme due est, de plein droit, productive d'intérêts au taux légal en vigueur (article L121-20-1 du code de la consommation).

Le cas d'un produit commandé mais qui n'est plus disponible

Si vous commandez un produit et que le professionnel vous informe par la suite de son indisponibilité, vous devez en être informé et pouvoir être remboursé sans délai et au plus tard dans les trente jours du paiement des sommes que vous avez versées. Au-delà de ce terme, ces sommes sont productives d'intérêts au taux légal (article L121-20-3 du code de la consommation).

Toutefois, si la possibilité en a été prévue préalablement à la conclusion du contrat ou dans le contrat, le professionnel peut vous fournir un bien d'une qualité et d'un prix équivalents. Vous devez être informé de cette possibilité de manière claire et compréhensible.

Les frais de retour consécutifs à l'exercice du droit de rétractation sont, dans ce cas, à la charge du professionnel.

Que faire en cas de retard dans la livraison de vos fournitures scolaires ?

En cas de retard de plus de 7 jours à compter de la date initialement prévue pour ladite livraison, vous avez le droit d'annuler votre commande par lettre recommandée avec accusé de réception (article L114-1 du code de la consommation).

Ce contrat est, le cas échéant, considéré comme rompu à la réception par le vendeur de la lettre par laquelle vous l'informez de votre décision, si la livraison n'est pas intervenue entre l'envoi et la réception de cette lettre.

Sachez que vous pouvez exercer ce droit d'annulation dans un délai maximum de soixante jours ouvrés à compter de la date indiquée pour la livraison de vos articles.

Que faire en cas de livraison incomplète ?

Si vous vous apercevez que la commande n'est pas complète, interrogez le professionnel afin d'en connaître les raisons. En cas d'impossibilité, vous pouvez demander le remboursement de votre commande.

Quels sont vos droits en cas de livraison non-conforme à la commande ?

Si le ou les produits reçu (s) ne correspondent pas à la commande effectuée, sachez que vous disposez de la garantie légale de conformité (article L211-4 du code de la consommation) qui vous permet de choisir entre la réparation et le remplacement du bien ou en cas d'impossibilité de faire un remplacement ou une réparation, d'annuler votre commande, ce qui entraînera la restitution du produit et son remboursement.



LES TENDANCES DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2013/2014

LES TENDANCES DE CETTE RENTREE

Pour cette rentrée 2013, ce sont 3 types de fournitures qui ont attiré notre attention.

Coté conception, on constate de plus en plus d'innovations pour les fournitures scolaires. Coté design, elles sont toujours déclinées à l'image des héros préférés des enfants et ce, pour toutes les catégories de produits (trousse, agenda, crayon, taille crayon, etc.).

Les « créations maison » c'est-à-dire les produits développés par les professionnels du secteur, sont encore omniprésentes cette année : les graphismes et les couleurs sont adaptés en fonction de l'âge de chacun.

➤ **Des fournitures scolaires toujours plus innovantes**

Les fournitures scolaires sont pensées afin que l'enfant puisse les utiliser de manière optimale et astucieuse. Des crayons de couleurs que l'on n'a plus besoin de tailler au roller à encre effaçable grâce à l'extrémité de son capuchon, vous prendrez vite goût à la nouveauté.

– Roller encre gel effaçable UNI-BALL	2,49 €
– Pochette de 18 crayons de couleurs twistable CRAYOLA	5,99 €

➤ **Les produits plébiscités par les enfants : les fournitures scolaires à l'image de leurs héros préférés**

Les licences sont toujours aussi présentes sur les fournitures comme à chaque rentrée scolaire.

Plus chers que des fournitures classiques, les articles griffés restent malgré tout des produits incontournables et ceux préférés par les enfants :

→ **l'univers des dessins animés, des mangas et des bandes dessinées**

Comme chaque année, les articles griffés et tirés des héros de bandes dessinées, des dessins animés et des films sont présents dans les rayons. Les fans de dessins animés et des films ont le choix entre des produits CARS, SPIDERMAN, STAR WARS, GRAND GALOP, BABAR, BARBAPAPA, HELLO KITTY, DRAGON HUNTER, SIMPSONS, MINNIE

Les héros des bandes dessinées sont également bien présents comme ASTERIX, MARVEL, TINTIN, etc.

– Sac à dos à roulette MINNIE	30 €
– Classeur SUPERMAN chez VICQUEL	4,70€
– Fourre-tout grand galop	77 €

→ **Les griffes « sportswear »**

Les licences de sport restent incontournables cette année encore : PUMA, AIRNESS, CONVERSE, QUICK SILVER, VANS, DDP, RIP CURL, PSG, FC BARCELONE, OL, etc. Que de marques pour ravir les sportifs !

- Trousse rond converse rose	8,99€
- Classeur AIRNESS, dos de 4 cm	6,90 €
- Cahier de texte OXBOW	2,90 €

➤ **Les créations « maison » : les produits phares des fabricants**

Les fabricants développent leur propre gamme de produits en s'inspirant des tendances actuelles et ce n'est pas pour nous déplaire car les créations « maisons » sont bien réussies et sont moins chères que des fournitures griffées.

Cette année, nous retrouvons des articles « urban » avec des graphismes contemporains inspirés du graffiti et des symboles américains, des articles « girly » déclinés dans les tons de rose mais également des gammes « rétros » inspirées par les codes d'antan.

- Sac à dos CLAIREFONTAINE les cakes de Bertrand	41 €
- Classeur VIQUEL New York city A4	3,81 €
- Agenda FILOFAX tattoo	9,50 €

LES FOURNITURES SCOLAIRES « ECOLOGIQUES »

L'écologie est un facteur inhérent dans le processus de fabrication des fournitures scolaires depuis plusieurs années.

Les entreprises du secteur ont toutes adopté une démarche sociétale c'est-à-dire qu'elles tentent de prendre en compte les impacts sociaux et environnementaux de leur activité pour adopter les meilleures pratiques possibles et contribuer ainsi à l'amélioration de la société et à la protection de l'environnement.

Les certifications et les labels officiels foisonnent également sur les fournitures scolaires : Familles de France vous rappelle chaque année la signification de ces appellations afin d'acheter vos produits en toute connaissance de cause.

➤ Rappel des certifications et des labels officiels existants

La marque « **NF Environnement** » qui est la certification écologique officielle française délivrée par l'Agence Française de Normalisation (AFNOR). A performances d'usage égales, la marque NF Environnement distingue les produits dont l'impact sur l'environnement est réduit. Pour obtenir la marque NF Environnement, le produit doit être conforme à des critères écologiques et d'aptitude à l'usage.

Les papeteries qui en bénéficient sont les Papeteries SILL, HAMELIN et que l'on retrouve notamment sous la marque OXFORD, SUPER CONQUERANT, dans les produits distribués par la grande distribution (CARREFOUR, AUCHAN, CASINO, SUPER U...) mais également dans les magasins spécialisés (PLEIN CIEL, MAJUSCULE...). Certains produits proposés par BIC ont également cette norme.

Le logo « **Forest Stewardship Council** » (FSC) qui répond aux principes du développement durable, d'une bonne gestion forestière et qui est reconnu notamment pour des articles FILOFAX, pour la gamme Green de STABILO et pour les produits distribués par les Papeteries SILL.

Le logo « **Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes** » (PEFC) garantissant une gestion durable des forêts et qui est présente chez CLAIREFONTAINE, EXACOMPTA, QUO VADIS...

La certification ISO 14001 sur le management environnemental. Ce n'est pas à proprement parler un label. C'est une norme de certification environnementale internationale qui concerne les entreprises comme STABILO. Il y a également **la norme ISO 14021** qui s'adresse aux déclarations environnementales sur les produits faites sous la seule et entière responsabilité des entreprises (exemple PENTEL).

Il existe également la certification « **ange bleu** » (Blauer Engel) qui est un écolabel d'origine allemande, créé en 1977.

Il est décerné par le Jury « Umweltzeichen », composé de 13 membres (associations de défense de l'environnement, de défense des consommateurs, syndicats, etc). Il n'est décerné qu'à des produits conformes à un cahier des charges strict.

➤ **Un large panel de fournitures dites « vertes »**

L'utilisation des matériaux recyclés est une des composantes majeures des fournitures scolaires. Le recyclage d'anciens produits comme le plastique, le bois, le papier se retrouve dans les stylos, les feuilles, les cahiers, dévidoirs à scotch, etc.

STABILO a lancé depuis quelques années maintenant sa gamme GREEN en produits recyclés et en bois certifié FSC et un de leur stylo feutre est composé à 98 % de matériaux recyclés (le corps, le capuchon, le cône, l'embout, le clip, la pointe, l'enveloppe du tampon, le tampon). D'autres fabricants proposent également ce type de produit comme par exemple la gamme Begreen de PILOT, la gamme Recycology chez PENTEL (64% de matériaux recyclés), la gamme Forever chez Clairefontaine réalisée avec du papier 100 % recyclé, la gamme ecolutions chez BIC, la gamme greenlogic chez MAPED

On trouve également de nombreux produits à base de matériaux naturels comme le bois et sans solvants toxiques, des correcteurs à base d'eau, des cahiers dont les feuilles ne sont pas traitées au chlore ni aux azurants optiques et des produits de plus en plus rechargeables afin d'éviter le gaspillage.

– gomme MAPED technic 600	2,10 €
– Feutre recycology PENTEL	2,44 €
– Cahier recyclé spirale A4 Forever	2,40 €

LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

A chaque rentrée, ses nouveautés ! Familles de France en a listé quelques unes d'entre elles.

❖ Des feutres sur leur support pour éviter la perte des capuchons

Maped propose des feutres dont les capuchons sont intégrés dans une base pour éviter de les perdre

- Feutres MAPED jungle 5,32 €

❖ Taille crayon avec système de propreté automatique

MAPED a élaboré un taille-crayon doté d'une ouverture et fermeture automatique par simple pression du crayon

- Taille crayon Clean grip maped 1,79 €

❖ Un cahier évolutif

CLAIREFONTAINE propose un cahier avec un protège cahier intégré, des feuilles détachables micro-perforées et 3 intercalaires en polypropylène repositionnables pour organiser ses notes. Une réglure avec marge et cadre en-tête sont également présents

- Cahier evolutiv' book CLAIREFONTAINE, 21×29,7 cm, 180p. 4,71 €

❖ Des stylos rollers à encre thermosensible

UNI-BALL a créé des stylos rollers à encre thermosensible c'est-à-dire que l'encre s'efface grâce au capuchon

- Roller phantom UNI-BALL 2,27 €

LES FOURNITURES FANTAISIES COUTENT TOUJOURS AUSSI CHER !

Les fournitures scolaires originales ou fantaisistes coûtent plus cher que les fournitures basiques et ce, à qualité égale.

Avant de choisir vos fournitures, réfléchissez bien si certains gadgets en valent le coût.

Cahier CLAIREFONTAINE 21×29,7 cm, grands carreaux	1,55€
Cahier personnalisable CLAIREFONTAINE 21×29,7 cm	3,28€
→ Soit une différence de + 1,73 €	
5 surligneurs STABILO Boss mini ghosts phosphorescent	4,29 €
6 surligneurs STABILO Boss original	3,35 €
→ Soit une différence de + 0,94 €	
Dévidoir escarpin SCOTCH noir	9,90 €
Dévidoir SCOTCH transparent	3,39 €
→ Soit une différence de + 6.51 €	
Pochette de 10 feutres MAPED Color pep's duo	4,99 €
Pochette de 12 feutresMAPED Color pep's	3,99 €
→ Soit une différence de + 1 €	
Taille crayon MAPED igloo 2 trous	0,99 €
Taille crayon MAPED modulis 2 trous	1,59 €
→ Soit une différence de + 0,60 €	

LES CARTABLES

L'accessoire indispensable à chaque rentrée scolaire est le cartable.

Dans les rayons des magasins, le cartable se décline à roulettes, sous forme de sac à dos, de toutes les couleurs et de toutes les formes.

Comment faire le bon choix ?

LES TENDANCES POUR LA RENTREE 2013/2014

Il y en aura pour tous les styles : des cartables, des sacs à dos, des trolleys...de toutes les couleurs et proposés sous de nombreuses licences.

Comment choisir celui qui sera le mieux pour son enfant ?

➤ **Les cartables**

Le cartable est l'élément indispensable de la rentrée scolaire. Si le cartable de l'année dernière est encore en bon état, réutilisez-le. Cela vous fera faire des économies et en plus c'est un geste « développement durable ».

Coté confort, vérifiez que le cartable est bien adapté à la taille de l'enfant et qu'il est léger. Par ailleurs, les bretelles doivent être de préférence réglables et suffisamment larges pour s'adapter au mieux aux épaules de l'enfant.

Les bretelles et le coté dos doivent être matelassés afin d'assurer un portage confortable au niveau du dos.

Pour que le cartable résiste mieux aux chocs qu'il subit, choisissez-le avec un fond rembourré en PVC, en cuir ou en mousse ou avec une gomme imperméabilisante.

Pour plus de sécurité, certains cartables disposent de bandes réfléchissantes afin de permettre de mieux voir l'enfant lorsqu'il fait sombre.

Nous vous conseillons toujours d'acheter un cartable un peu plus cher mais qui résistera dans le temps.

Coté tendance pour la rentrée, les cartables griffés sont toujours omniprésents dans les rayons mais attention ceux-ci coûtent beaucoup plus chers qu'un cartable basique à qualité égale.

➤ **Le Trolley (cartable à roulettes)**

Le cartable à roulette a été en partie conçu pour soulager le dos de nos enfants. Ils sont pratiques car ils sont bien compartimentés, fonctionnels et sont renforcés pour la plupart. Veillez tout de même à ce que le cartable à roulettes ne soit pas trop rempli lorsque votre enfant devra le porter dans les escaliers.

Vérifiez que les roulettes ont des capots de protection pour éviter de salir les vêtements quand le cartable aura roulé dans l'eau ou la boue.

Portez également attention à la canne du trolley : en effet, celle-ci doit être facilement pliée et dépliée.

Trottipack de BODYPACK	42,99 €
Cartable à roulette HELLO KITTY	57,99 €

➤ **Le sac à dos**

Le sac à dos, plus adapté pour le collègue et le lycée doit être également choisi en fonction de la taille de l'enfant, de sa fonctionnalité (nombre de rangements, poches intérieure, etc.).

Le sac à dos doit également avoir un renfort au fond du sac et sur les coins afin d'être le plus résistant et solide possible.

La gamme de sac à dos BODYPACK possède un système anti-ouverture pour les transports en commun.

Sac à dos BODYPACK	26,99 €
Sac à dos CONVERSE	44,99 €



LES « PACKAGES » SCOLAIRES

LES « PACKAGES » SCOLAIRES : EST-CE REELLEMENT INTERESSANT FINANCIEREMENT ?

Pour la deuxième année consécutive, Familles de France s'est intéressée aux « packs » proposés par les professionnels sur internet.

Destinés à faciliter l'achat des fournitures scolaires, ces packs sont-ils plus chers ou non que les fournitures proposés à l'unité ? Sont-ils réellement intéressants pour les familles ? Que se cache-t-il derrière ces packs ?

Les « packs » proposés sont-ils adaptés et complets ?

Nous avons voulu savoir si les « packs » proposés étaient adaptés et complets au niveau de leur contenu.

Nous avons donc comparé différents packs collégiens à la liste de fourniture scolaire proposée par Familles de France et jugée comme nécessaire pour un élève entrant en 6^{ème} qui contient 42 fournitures papeteries et non papeteries (nous ne prenons pas en compte les 3 articles de sport de notre liste habituelle).

Constat : les packs ne proposent qu'une partie des fournitures nécessaires à un collégien. En effet, les packs étudiés comprennent entre 31 à 35 articles de notre liste, ce qui fait qu'ils ne sont pas complets. Cela obligera les familles à acheter d'autres fournitures scolaires pour compléter leur liste.

Ce qui devait s'avérer être un gain de temps pour les consommateurs, ne l'est donc pas forcément en réalité.

Attention aux articles superflus et aux quantités imposées !

Les packs peuvent proposer des articles non indispensables à l'enfant, et parfois dans des quantités qui s'avèrent excessives.

Par exemple, nous avons constaté que le pack collégien proposé par un site internet comprenait entre autre 3 stylos de correction, 4 paquets de 200 pages de copies doubles et ne proposent aucun cahier.

En effet, l'objectif lorsque l'on achète un pack est d'obtenir de manière facile et rapide les fournitures scolaires dont on a besoin et non pas d'acheter des articles superflus.

Il est donc conseillé de vérifier avant d'acheter un pack, si l'ensemble des articles qu'il contient sont nécessaires à l'enfant et si tous les articles que vous recherchez pour votre enfant sont présents dans le pack.

Les packs sont-ils économiquement intéressants ?

Nous avons voulu savoir si les packs étaient oui ou non plus avantageux que l'achat de fournitures à l'unité.

La réponse est oui car les packs sont souvent accompagnés de promotion, ce qui les rend économiquement intéressants.

Cependant, cet avantage est contrebalancé par le fait qu'ils contiennent des fournitures parfois inutiles.

Quelques points à vérifier avant d'acheter un « pack »

Vérifiez le contenu de la liste proposée afin de voir si les articles proposés vous seront utiles et nécessaires.

Vérifiez également que les quantités imposés dans le « pack » ne sont pas excessif eu égard à vos besoins.

Examinez la qualité des articles proposés dans le pack afin de ne pas acheter des articles de qualité médiocre.



ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE (ARS) 2 0 1 3

I- L'ALLOCATION DE RENTREE SCOLAIRE (ARS)

L'Allocation de rentrée scolaire est une allocation versée sous condition de ressources par les Caisses d'allocations familiales aux familles qui ont à charge un ou plusieurs enfants scolarisés.

Elle est destinée à aider les familles à effectuer tous les achats nécessaires à l'enfant au moment de la rentrée scolaire.

- 1. Depuis la rentrée 2002, deux ARS coexistent désormais : l'une à taux plein, l'autre à taux différentiel.**
- 2. Depuis 2008, le montant de l'ARS est modulé en fonction de l'âge des enfants.**
- 3. A la rentrée 2012, les montants de l'ARS ont été relevés de +25%.**

A la rentrée 2012, l'ARS a bénéficié à 2 898 886 familles, soit une dépense d'un peu plus d'1 milliard 800 millions d'€.

Montants de l'ARS à la rentrée 2013 :

Le montant des prestations familiales a été revalorisé de + 1,2 % au 1^{er} avril 2013. Les plafonds de ressources eux ont augmenté de + 2,1% au 1^{er} janvier.

- 362,28 € pour un enfant entre 6 et 10 ans,
- 382,27 € pour un enfant entre 11 et 14 ans,
- 395,51 € pour un enfant entre 15 et 18 ans.

L'ARS est soumise à la CRDS, et après déduction (-0,5%) les parents percevront concrètement :

**360,47 € pour un enfant entre 6 et 10 ans,
380,36 € pour un enfant entre 11 et 14 ans,
393,54 € pour un enfant entre 15 et 18 ans.**

1 - CONDITIONS D'ATTRIBUTION

- **L'enfant doit être âgé** d'au moins 6 ans au 1^{er} février 2014, et ne pas avoir atteint l'âge de 18 ans révolus au 15 septembre 2013.
- Il doit être **élève, étudiant, ou apprenti** gagnant moins de 55% du SMIC.
- **Pour percevoir l'ARS à taux plein**, les ressources de la famille ne doivent pas dépasser un certain plafond.

Plafonds de ressources pour 2013 :

Sur l'année fiscale 2011, le revenu net catégoriel annuel imposable maximum est de :

- 23 687 € pour une famille avec un enfant,
- 29 153 € avec deux enfants,
- 34 619 € avec trois enfants,
- + 5 466 € par enfant supplémentaire.

Depuis 2008 et la mise en place de la modulation du montant de l'ARS en fonction de l'âge des enfants, **l'allocation différentielle** accordée aux familles qui dépassent de peu ces plafonds est accordée selon de nouvelles conditions : l'allocation différentielle est égale, pour chaque enfant, à la différence entre

- les plafonds de ressources pour l'octroi de l'ARS à taux plein, plafonds qui sont majorés pour chaque tranche d'âge du montant de l'ARS, multiplié par le nombre d'enfants y ouvrant droit pour cette tranche d'âge.
- les ressources déclarées du foyer.

Un exemple d'ARS différentielle pour éclairer cette règle de calcul compliquée :

Hypothèse d'une famille avec deux enfants, un de 8 et un de 15 ans (le plafond de ressources pour une famille de deux enfants est de 29 153 €).

Exemple de ressources déclarées du foyer : 29 500 €, soit juste au-dessus du plafond ouvrant droit à l'ARS à taux plein.

- Montant de l'ARS :
 - pour les 6-10 ans 362,28 €
 - pour les 15-18 ans 395,51 €
 - Montant global d'ARS différentielle : $(29\ 153 + 362,28 + 395,51) - 29\ 500 = 410,79$ €
 - ARS différentielle due au titre de l'enfant de 8 ans : $(410,79 \times 362,28) \div [(362,28 \times 1) + (395,51 \times 1)] = 196,40$ €
 - ARS différentielle due au titre de l'enfant de 15 ans : $(410,79 \times 395,51) \div [(362,28 \times 1) + (395,51 \times 1)] = 214,40$ €
- Montants réels perçus par la famille après déduction de la CRDS : **195,42 € pour l'enfant de 8 ans, et 213,33 € pour l'enfant de 15 ans.**

2 - PAIEMENT

▪ Pour les enfants de 6 à 16 ans :

La famille qui est allocataire et remplit les conditions énumérées plus haut recevra automatiquement sur son compte l'ARS à partir du **mois d'août**.

La famille qui n'est pas encore allocataire, mais qui a un enfant à charge et remplit les conditions énumérées plus haut devra remplir une demande de prestation auprès de la Caisse d'allocations familiales de son département afin de percevoir l'ARS.

▪ Pour les enfants de 16 à 18 ans :

Pour les jeunes de 16 à 18 ans, le paiement se fera dès la production du certificat de scolarité.

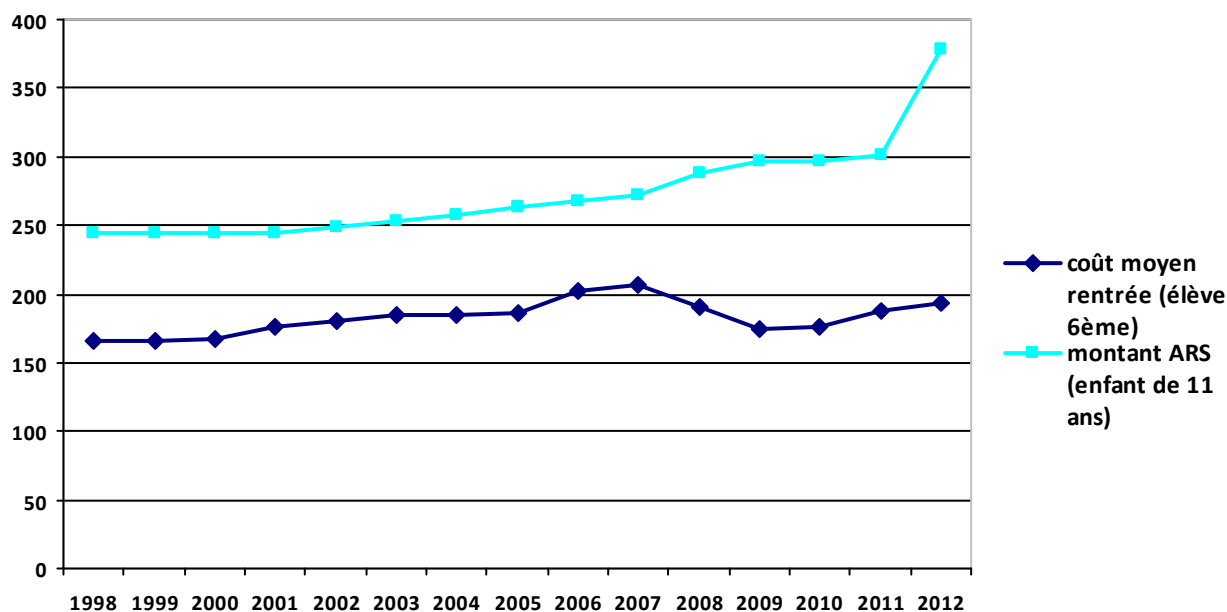
La famille qui est allocataire et remplit les conditions recevra début septembre une déclaration de situation pour l'enfant concerné. Une fois la déclaration retournée à la CAF, l'ARS pourra être versée sur le compte de la famille.

▪ Rappel « ressources » :

Depuis 2008, plus de déclarations de ressources puisque les CAF récupèrent automatiquement les revenus déclarés auprès des services des impôts. C'est la déclaration d'impôt 2011 qui sert au calcul des droits à prestation pour 2013.

3 – CONSTATS

EVOLUTION DU COÛT RENTRÉE ET DE L'ARS



La modulation de l'ARS par tranches d'âge (6-10 ans ; 11-14 ans et 15-18 ans) est une demande que Familles de France avait émise depuis longtemps déjà. Mais plus précisément notre mouvement demande non pas une modulation en fonction de l'âge de l'enfant, mais en fonction de ses besoins et de son niveau scolaire, qui prenne en compte :

- la classe (le coût d'une rentrée en primaire est bien moindre que la rentrée d'un lycéen, l'âge ne permettant pas non plus de prendre en compte des situations comme les redoublements, etc.) ;

- la filière (les équipements demandés varient en fonction de l'orientation choisie, et certains équipements pour les filières professionnelles se révèlent nombreux et coûteux). Nous réitérons notre proposition, mais malgré cela l'ARS cette année ne fera encore pas l'objet d'une nouvelle modulation.

POSITIONS DE FAMILLES DE FRANCE

FAMILLES DE FRANCE regrette de ne pas avoir été entendu sur un meilleur équilibrage de la modulation pour être au plus près de la réalité économique des familles et du coût réel de la scolarité.

Dans la mesure où un justificatif de scolarité est requis dès 16 ans pour les lycéens, **FAMILLES DE FRANCE pense qu'il est juste de permettre aux familles dont l'enfant est encore scolarisé en lycée au-delà de 18 ans (redoublement, échec au baccalauréat...) de continuer à percevoir l'ARS tant qu'elles produisent ces justificatifs.**

Un enfant de 6 ans handicapé, non encore scolarisé en CP du fait de son handicap (donc encore inscrit en maternelle) ne perçoit pas l'ARS. S'il était inscrit en établissement spécialisé ou en CP, il y aurait droit.

FAMILLES DE FRANCE demande un assouplissement de la réglementation pour ces familles d'enfants handicapés maintenus en classe maternelle.



PREOCCUPATIONS DE LA RENTRÉE POUR LES FAMILLES

Trop souvent certaines familles se sentent isolées ou perdues face à l'institution scolaire. Et trop souvent ces parents sont ceux qui eux-mêmes ont connu des difficultés dans leur propre scolarité. Or un conflit entre la famille et l'école met l'enfant en danger. Pour favoriser la réussite scolaire et pour travailler avec la communauté enseignante, les familles doivent se sentir légitimées dans leur rôle parental.

Notre objectif : construire des ponts entre les familles et l'école, pour que chaque enfant y trouve sa place et sa voie pour réussir !

- Agréé association éducative complémentaire de l'enseignement public, le mouvement Familles de France intervient dans les établissements scolaires pour **des actions de sensibilisation** : nouvelles technologies, jeux vidéo, addictions, justice, santé, sexualité, etc.
Des formations organisées par la fédération nationale permettent à un ensemble de bénévoles en relais local de proposer ces actions auprès de nombreux établissements.
- En tant qu'association familiale, Familles de France travaille aux côtés des parents : conférences sur la parentalité, groupes de parole, café des parents, permanences et accueil, échanges et partages d'expérience pour progresser ou pour ne pas rester seuls face à ses problèmes.
- **Des activités de loisirs, culturelles ou sportives** : nos associations proposent tout type d'activités (manuelles, artistiques, sportives, ou intellectuelles, etc.) au goût de tous les enfants. Toutes aussi importantes pour la tête que pour le corps, elles sont essentielles à l'épanouissement : elles développent la curiosité, la confiance en soi, et d'autres compétences que celles scolaires.
- **Des accueils périscolaires** : à la sortie de l'école, le mercredi, le temps du déjeuner ? A domicile ou en centre de loisirs ? Nos associations sont également présentes auprès des enfants et pour aider les parents à concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle.
- **L'aide aux devoirs** : accompagnement scolaire ou cours à domicile, on peut également profiter du temps après l'école pour apprendre autrement, ou réapprendre tout ce que l'on n'a pas forcément acquis. Nos associations travaillent directement avec les professeurs pour proposer après la classe des conseils personnalisés, et une aide individualisée, pour rassurer et booster la confiance des enfants dans leurs propres capacités.
- **L'éveil pédagogique** : dans les bibliothèques, médiathèques et ludothèques... Un accueil spécifique pour les plus jeunes par des équipes d'animation qui proposent aux enfants, en groupe, des activités d'éveil par le jeu, des animations autour du conte ou de la lecture.

2013 – LA LUTTE CONTRE L’ILLETTRISME, GRANDE CAUSE NATIONALE

Le 1^{er} mars 2013 le Premier Ministre a accordé au collectif « Agir ensemble contre l'illettrisme » le label Grande cause nationale.

En France, près de 3 millions d'adultes souffrent d'illettrisme. Un fléau qui concerne des personnes qui, bien qu'ayant bénéficié d'un enseignement scolaire, n'ont pas réussi à acquérir ou ont perdu la maîtrise de la lecture, de l'écrit, du calcul.

Toute cette année 2013, c'est autant d'occasions de sensibiliser tout le monde au sujet : notamment cibler les adultes en difficulté, pour qu'ils se fassent accompagner, mais également faire de la prévention auprès des enfants !

Cours pour adultes, cours d'alphabétisation, ateliers lecture, ateliers d'écriture croisée parents/enfants... Nos associations sont à l'origine de nombreux projets et partenaires d'actions phares de lutte contre l'illettrisme.

Quelques exemples :

- l'association des familles de l'Autunois (71) en 2011 et l'association des familles de Roubaix (59) en 2012 ont reçu des bourses de la Fondation Carla Bruni Sarkozy dans le cadre de l'appel à projet « sortir de l'illettrisme » ;
- l'association générale des familles AGF17 de Paris, et l'association intercommunale de Beauvais (60), travaillent depuis 2011 en convention avec La Poste pour leur activité alphabétisation : un partenariat qui leur a permis de proposer des formations à leurs bénévoles et des kits pédagogiques pour les cours. Une activité récompensée pour l'AGF17 qui a reçu le 2^{ème} prix des trophées des familles de l'Udaf 75 en octobre 2012 ;
- la fédération des familles de Seine-Maritime et l'association Espace famille des Bouches du Rhône sont lauréates 2012 de l'appel à projet « Entre les lignes » de la fondation SNCF respectivement pour « *des motsdes mets* » (un apprentissage de la lecture dans le cadre d'ateliers cuisine, pour une découverte des mots et des goûts) et pour une activité d'insertion par la culture.

FOCUS – LES VIOLENCES SCOLAIRES

Les 2 et 3 mai 2011 se tenaient à Paris les assises nationales sur le harcèlement à l'école.

En 2012 le gouvernement lance une grande campagne de sensibilisation, appuyée par un site internet <http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr/> et un numéro dédié : **Stop Harcèlement 0808 80 70 10**

Le nombre de victimes de harcèlement verbal ou symbolique est estimé à environ 14% des élèves. Le taux de victimes de harcèlement physique à l'école est lui estimé à 10% des élèves. On estime à 11,7% le nombre d'élèves victimes de violences répétées, à la fois physiques et verbales.

Le mal-être des jeunes à l'école est un phénomène inquiétant, d'autant plus que de nouvelles formes de harcèlement se développent par le biais des nouvelles technologies (à travers les réseaux sociaux, par les SMS, les blogs...). Une situation parfois mal connue ou mal comprise des familles et des personnels enseignants, qui doivent être aidés pour mieux aider eux-mêmes les enfants qu'ils accompagnent au quotidien.

I – EDUCATION AUX MEDIAS

Familles de France a lancé une opération de sensibilisation autour des nouvelles technologies : « **tu t'es vu sur ton blog ?** », pour apprendre aux jeunes, dès le plus jeune âge, quelles informations communiquer et comment communiquer sur internet.

La campagne s'adresse aux élèves, aux parents et aux enseignants. Les interventions comprennent des conférences, des ateliers et des interventions en milieu scolaire :

- interventions de 55 minutes, effectuées directement dans les classes,
- ateliers organisés à l'initiative des municipalités, des associations familiales ou de parents d'élèves,
- formation des enseignants aux bonnes pratiques.

II - JEUX DANGEREUX

Le catch à la récré : nouvelle mode dans les cours d'école ?

Familles de France participe dès 2010 à de nouvelles actions de prévention, en partenariat avec les mouvements de parents d'élèves, les mouvements familiaux et la fédération internationale de catch (World Wrestling Entertainment-WWE). Le catch est en effet actuellement un étonnant phénomène de mode auprès des adolescents comme des enfants, qui imitent ces pratiques extrêmement dangereuses lorsqu'elles sont copiées sans sécurité par des amateurs.

Une plaquette a été conçue pour prévenir les enfants et leurs parents de la dangerosité d'imiter les catcheurs professionnels. Plusieurs autres types d'outils de prévention sont en cours de conception (site internet, affichettes).



III – ET TOUJOURS DE NOUVEAUX PROJETS

La médiation scolaire, une piste?

Mieux gérer les conflits, trouver des solutions apaisées, responsabiliser les jeunes dans leur communauté scolaire... la médiation scolaire est une action qui bénéficie à tout l'établissement : ce sont les élèves eux-mêmes qui, après une formation à la médiation sociale, interviennent auprès de leurs camarades pour trouver une solution négociée qui convienne aux deux parties en conflit.

- En 1993 des premières expérimentations de la médiation scolaire étaient lancées à Vénissieux (69) et St Etienne de Rouvray (76).

- En 2013 dans le cadre d'une expérimentation lancée dans un collège de Châtelleraut (86), notre association l'Université familiale de Châtelleraut proposera des interventions :

1. auprès des élèves pour une réflexion sur la/les violence(s) (contenant notamment une série d'interventions dès le primaire, puis auprès de collégiens, avec questionnaire et débat) ;
2. ainsi que des conférences pour les parents, pour les informer et les sensibiliser à la médiation, afin qu'ils comprennent et soutiennent le travail de médiation et qu'ils soient toujours inclus dans la vie de l'établissement.



LES EFFECTIFS

EFFECTIFS DES PREMIER ET SECOND DEGRES, SECTEURS PUBLIC ET PRIVE⁴

Écoles préélémentaires :	2 557 000 élèves <i>+ 0,7% par rapport à 2012</i>
Ecoles élémentaires :	4 097 900 élèves <i>+ 0,4% par rapport à 2012</i>
1 ^{er} cycle ⁵ (collège) :	3 306 743 élèves <i>+ 0,5% par rapport à 2012</i>
Dont la classe de 6 ^{ème} :	804 011 élèves <i>- 1,2% par rapport à 2012</i>
2 nd cycle ⁶ (lycée):	2 117 088 élèves <i>+ 0,9% par rapport à 2012</i>

Quelques éléments d'explication :

- depuis 2006 la France connaît un taux de natalité tout à fait élevé : les générations 3/6 ans aujourd'hui sont relativement nombreuses, mais l'effet démographique est atténué par le fait que la scolarisation des enfants de moins de 3 ans est en forte baisse sur la même période (34 % des 2/3 ans scolarisés en 2001, contre 11 % seulement en 2012). On s'attend à une forte augmentation des effectifs élémentaires et préélémentaires ces prochaines années, avec la réouverture de places pour les 2/3 ans et l'arrivée en CP de la génération 2006.
- Au collège, les générations entrantes (hors 6^{ème} 2013) sont plus nombreuses que les générations sortantes, d'où une augmentation des effectifs. A noter : des parcours plus fluides, dus notamment à une baisse du nombre de redoublements. En l'occurrence en 2012 le taux de redoublement était de 3,1 % en 6^{ème}, et de 4,1% en 3^{ème}.
- Au lycée : les voies générales et technologiques représentent 61,3 % des effectifs, les formations apprentissages/celles du ministère de l'Agriculture 9,7 %. A noter : le BEP a été supprimé (il est désormais intégré au baccalauréat professionnel) et 2012 marquait la dernière année d'ouverture des sections BEP.

⁴ Prévisions nationales d'effectifs d'élèves des premiers et second degrés pour les rentrées 2013 et 2014. Note d'information 13.06 - Ministère de l'Éducation nationale.

⁵ 6^{ème} à la 3^{ème}, dont DIMA, ULIS et SEGPA.

⁶ Lycées professionnels, technologiques et généraux, dont CAP, BEP, BAC pro.



ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES 45 ARTICLES DE L'ENQUETE EFFECTUÉE PAR FAMILLES DE FRANCE

Papeterie (17 articles)

- Cahiers de brouillon - lot de 5- 60g minimum
- Agenda scolaire (calendaire)
- Cahier de 96 pages - piqué - (21 x 29,7 cm) - 90 g - (x2)
- Cahier de 96 pages - piqué - (17 x 22 cm) - 90 g - (x2)
- Cahier de 96 pages- piqué- (24 x 32 cm) - 90g - (x2)
- Cahier de musique de 48 pages - (17 x 22 cm) - à l'unité
- Feuillet mobiles perforés - 400 pages - (21 x 29,7 cm) - 70 g minimum
- Copies doubles perforées - 400 pages - (21 x 29,7 cm) - 70 g minimum
- Pochette de 12 feuilles de dessin - (24 x 32 cm) - 180 g
- Pochette de 24 feuilles de papier calque - (24 x 32 cm) - 70 g
- Classeur rigide - (21 x 29,7 cm) - dos de 4 cm - (x2)
- Classeur souple - (21 x 29,7 cm) - dos de 2 cm - (x2)
- Intercalaires - (21 x 29,7 cm) - 2 lots de 5, 6 ou 7
- Pochettes plastiques perforées (21 x 29,7 cm) - lot de 100
- Protège-cahier transparent - (21 x 29,7 cm) - (x2)
- Protège-cahier transparent - (17 x 22 cm) - (x2)
- Protège-cahier transparent - (24x32 cm) - (x2)

Fournitures (25 articles)

- Protège document - 40 vues - format A4 - à l'unité
- Rouleau de plastique pour couvrir les livres - (6 mètres)
- Roller de correction-bande sèche- minimum 12 m
- Etiquettes autocollantes blanches - 24
- Stylo plume
- 30 petites cartouches d'encre bleue
- Crayons à papier - hb ou 2b - lot de 2
- Pochette de 12 crayons de couleurs
- Pochette 12 feutres- lavable- sans solvant
- Stylos à bille (X4) (assortiment de couleurs)
- Effaceur - réécrivain - (X 2)
- Gomme
- Bâton de colle de 8 g - (x3)
- Rouleau de ruban adhésif avec dévidoir - minimum 7m
- Règle plate en plastique - 30 cm- incassable
- Rapporteur en plastique - 12 cm- incassable
- Equerre en plastique - 21 cm - 60°- incassable
- Taille crayon avec réservoir
- Compas simple à mine sans accessoires - avec une bague de protection
- Boîte de gouache - 5 tubes
- Pinceaux de tailles différentes - lot de 3
- Ciseaux -minimum 13 cm
- Trousse
- Calculatrice pour collégiens (6^{ème} à 3^{ème})
- Sac à dos ou « cartable » pouvant durer 2 ans

VETEMENTS (3 articles)

- Jogging complet (pantalons + veste (pour un enfant de 12 ans ou 138 cm)
- Chaussures de sport -1 paire (du 36 au 40)
- Chaussettes -du 36 au 40 - (X 2)

ANNEXE 2 : NOMBRE D'ENQUETES EFFECTUEES PAR DEPARTEMENT

DEPARTEMENT	NOMBRE D'ENQUETES	DEPARTEMENT	NOMBRE D'ENQUETES
01 - AIN	9	49- MAINE ET LOIRE	1
02- AISNE	2	50-MANCHE	1
04- ALPES HAUTE-PROVENCE	1	54 - MEURTHE ET MOSELLE	2
06 – ALPES MARITIMES	1	55 - MEUSE	9
12 - AVEYRON	14	57 - MOSELLE	11
18 - CHER	28	61 - ORNE	1
19 - CORREZE	5	63 - PUY-DE-DOME	2
21 - COTE D'OR	7	71 - SAONE ET LOIRE	19
24 - DORDOGNE	5	74 - HAUTE - SAVOIE	6
26 - DROME	5	75-PARIS	4
27 - EURE	3	77 - SEINE ET MARNE	2
28 - EURE ET LOIR	9	78-YVELINES	1
30 - GARD	2	79 - DEUX SEVRE	2
31 - HAUTE GARONNE	11	81 - TARN	5
34 - HERAULT	14	84-VAUCLUSE	1
35 - ILE ET VILAINE	10	86 - VIENNE	14
36 - INDRE	1	87 - HAUTE VIENNE	1
41 - LOIR ET CHER	8	93 – SEINE - SAINT - DENIS	17
42 - LOIRE	10	94 - VAL DE MARNE	1
43 - HAUTE LOIRE	1		
44-LOIRE ATLANTIQUE	14		
45- LOIRET	7		